

Contexte	3
Chapitre 1 : Présentation de l'institution et gouvernance	3
I.1. Identification de l'institution	3
I.2. Vision, mission et nos valeurs	3
I.3. Structure de l'actionnariat et assemblée générale des actionnaires	3
I.4. Structure juridique et fonctionnelle	4
I.5. Politique de rémunération	5
Chapitre 2 : Rapport d'activités	6
II.1. Services offerts	6
II.2. Nouveaux produits et canaux alternatifs	6
II.5. Résultats de l'institution	6
Chapitre 3 : Rapport de contrôle global pour l'exercice 2023	8
I. Le système de contrôle interne et conformité	8
II. Dispositif dispositif du système de contrôle interne (SCI)	9
II.1.1. Présentation du contrôle interne et périodique	10
A. Contrôle Permanent	10
Auto contrôle et Contrôle hiérarchique	10
Contrôle permanent/Interne	10
Risques de crédit	11
B. Contrôle périodique	11
Audit interne	11
II.1.2. Principe de gouvernance des risques	12
II.1.3 Principaux risques de l'institution	13
II.3. Plan de continuité d'activité	14
Chapitre 4 : Rapport de conformité	15
ANNEXES	19

Contexte

Conformément à l'instruction n°55 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à la discipline de marché, un rapport "Pilier III" a été rédigé afin de répondre aux exigences relatives aux informations quantitatives et qualitatives en vue de promouvoir la discipline de marché dans le secteur financier.

Chapitre 1 : Présentation de l'institution et gouvernance

I.1. Identification de l'institution

• Dénomination : IMF BAOBAB RDC SA-CA

Date de début d'activités : 2012
Téléphone: +243 89 28 05 000

• Adresse Physique : 137, avenue Kasa Vubu, C/ Bandalungwa, Kinshasa

I.2. Vision, mission et nos valeurs

- Notre vision est de libérer le potentiel de nos clients en leur proposant des services financiers simples et faciles à utiliser.
- Notre mission : Par notre proximité, nos produits et services adaptés, nous accélérons l'inclusion financière pour contribuer au développement des communautés
- Nos valeurs sont :
 - Proximité : Nous sommes proches à tout moment et accessibles facilement
 - Intégrité : Nous sommes honnêtes, respectueux et équitables.
 - Simplicité : Nous sommes utiles et efficaces tout simplement.
 - Transparence : Nous nous engageons à être transparents et compréhensibles de tous.
 - Engagement : Nous nous efforçons d'établir une relation de confiance avec nos clients et nos employés.

I.3. Structure de l'actionnariat et assemblée générale des actionnaires

La structure du capital social de BAOBAB RDC SA-CA, constitué par 851 200 000 actions de USD 0.01 de valeur nominale, se présente de la manière suivante :

Structure du capital de Baobab RDC SA au 31/12/2023					
Actionnaires	%				
Baobab SAS	851.044.286	0,01	8.510.443	99,98%	
FISEA	155.714	0,01	1. 557	0,02%	
Total	851.200.000	0,01	8.512.000	100%	

Au cours de l'exercice 2023, les actionnaires se sont réunis deux fois en Assemblée Générale.

I.4. Structure juridique et fonctionnelle

La structure organisationnelle de Baobab se présente comme suit :

- A. Organisation de l'entité
- Direction Générale (2 membres) : Directrice Générale et Directeur Général

Outre la Direction Générale, Baobab RDC a 6 Directions :

- Direction Administrative et Financière (DAF)
- Direction Juridique et de Conformité
- Direction Clientèle (DC)
- Direction des Risques
- Direction des Ressources Humaines
- Direction d'audit interne (rattachée directement au Conseil d'administration via son comité d'audit).

Par ailleurs, pour le pilotage des activités, la société dispose d'un Comité de Direction tenu à 2 niveaux :

- Comité de Direction Restreint : composé de la Direction Générale et des autres directeurs de l'institution.
- Comité de direction élargi : composé de la Direction générale, des directeurs et des responsables de départements.

Ces comités se réunissent, au moins une fois par semaine, pour échanger sur le cours des activités de l'Institution.

Par ailleurs, plusieurs autres comités sont mis en place : comité fraude, comité Alco, comité RH, Comité Innovation ainsi que les comités d'arriérés.

B. Conseil d'Administration

Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 5 membres dont deux indépendants et trois non indépendants qui sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, sous réserve de l'accord de la Banque Centrale du Congo.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice social 2023.

Comités Spécialisés

Conformément aux dispositions de l'article 13 alinéa 2 de l'instruction 007 de la BCC, le Conseil d'administration dispose des Comités d'audit, Risques et Conformité composés de trois (3) membres qui se réunissent trimestriellement. Sur demande du président, des réunions supplémentaires ont été tenues au courant de l'année (5 réunions).

I.5. Politique de rémunération

- Seuls les membres du Conseil (représentants permanents) qui ne sont pas des salariés des actionnaires reçoivent une indemnité (jeton de présence) à l'occasion des réunions du Conseil.
- Les rémunérations des membres de l'organe exécutif sont validées par le conseil d'administration
- Les rémunérations du personnel (hors organe exécutif) sont validées par l'organe exécutif.
 - Les évolutions salariales sont encadrées dans une grille salariale et dans une politique de rémunération variable.

Chapitre 2 : Rapport d'activités

II.1. Services offerts

Les services offerts sont des produits de crédits individuels, en USD et en CDF et des produits d'épargne lancés en avril 2018 à l'issue du changement du Système Informatique de Gestion.

II.2. Nouveaux produits et canaux alternatifs

II.2.1. Nouveaux produits en cours d'implémentation

- Carte prépayée (VISA)
- Crédit parallèle
- Bullet loan /crédit spot
- Crédit Alip

II.2.2. Canaux alternatifs en cours d'implémentation

- Intégrations Mobile Money (Bank to wallet, wallet to bank)
- Lancement réseaux correspondants classiques

II.5. Résultats de l'institution

Après les performances réalisées en 2021 et 2022. Les objectifs de l'année 2023 étaient de consolider et d'améliorer les performances financières et opérationnelles en termes des résultats financiers, de portefeuille crédit, de taux de couverture du portefeuille crédit par le dépôt ainsi que la diminution du coût du risque.

Comparativement à l'année 2022, une croissance a été constatée sur les indicateurs ci-après :

- Le décaissement a crû de 28%, soit un volume de USD 49,4 M (soit, 132.372 MM CDF au taux de 2.679,6016 FC pour 1 USD) contre 38,7 M USD en 2022.
- Le nombre des clients a crû de 21% en 2023, soit 61.384 clients contre 50.786 en 2022 dont 49% des femmes pour un volume de USD 9,2 M. Le nombre de femmes a augmenté de 15% par rapport à 2022.

Il faut signaler que la majorité des crédits a été accordée pour raison de financement de fonds de roulement. Ceci est en ligne avec les objectifs de Baobab RDC.

L'encours du portefeuille de prêts brut s'est élevé à FC 107.534,5 MM équivalent à pour 7.597 clients emprunteurs contre FC 64.069,9 MM pour 7.158 clients emprunteurs en 2022, l'encours du portefeuille a crû de 67.84% par rapport à 2022.

Les détails ci-après sur la constitution du portefeuille crédit ont été retenus :

- 24% des clients emprunteurs de BAOBAB RDC SA sont des femmes ;
- 29% des clients ont entre 25 et 40 ans ;
- 48% des prêts sont octroyés aux micros et petits entrepreneurs.

L'encours d'épargne, hors épargne obligatoire, s'est établi à FC 13.330,3 MM pour 51.938 clients, légèrement supérieur qu'en 2022 avec 8.229,7MM FC.

II.3. Ratios

RATIOS PRUDENTIELS			
Capital Minimum	> =	700.000	11 978 702
Crédit aux personne apparentés	<	20,0.%	3,65%
Solvabilité	≥	10,0%	30,44%
Capitalisation	≥	15,0%	22,60%
Liquidité immédiate	≥	20,0%	123,65%
Couverture des immobilisations	<	50,0%	11,10%
Couverture des emplois	>	100,0%	105,03%
RATIOS DE PERFORMANCES	•		
PAR	<	5,0%	7,50%
Ratio d'abandon de créances	<	2,0%	1,71%
Efficacité Opérationnelle	> <	40,0%	57,08%
Risque de Concentration	<	5,0%	69,21%
Nombre d'emprunteurs par GP	≥	130	59
Rentabilité des fonds propres	>	15,0%	53,75%
Rendement des actifs	>	3,0%	12,00%

Rendement du portefeuille	≥	15,0%	44,83%
Autosuffisance opérationnelle	≥	119,0%	125,29%
Taux d'encaisse oisive	<	20,0.%	17,04%
Taux d'encours de crédit	≥	70,0%	82,31%
Taux des immobilisations	<	10,0%	3,14%

II.4.Perspective de continuation d'activités

- Renforcement institutionnel (accent sur le développement du capital humain)
 Consolidation des bonnes pratiques
- Croissance à travers l'expansion du réseau
- Amélioration de l'expérience client Call center, réseau des agents bancaires -Diversification des produits bancaires
- Intégrations Mobile Money (Bank to wallet, wallet to bank):
- Amélioration de la notoriété de Baobab RDC/Devenir un acteur majeur de la microfinance et de l'inclusion financière en RDC.

Chapitre 3 : Rapport de contrôle global pour l'exercice 2023

l.Le système de contrôle interne et conformité

Le contrôle interne est l'ensemble des mécanismes mis en place par l'institution pour surveiller les risques avant et après les opérations. Il se matérialise par la mise en place de méthodes, de règles et de procédures au sein de l'institution, en vue d'assurer sa pérennité.

Au sein de Baobab RDC, l'approche retenue est celle du contrôle interne par la gestion des risques, qui permet de s'assurer que les objectifs stratégiques tracés puissent être atteints.

Le pilotage du contrôle interne comprend l'évaluation permanente et/ou ponctuelle des activités de contrôle et la mise à jour des procédures, en fonction des besoins et du contexte.

La politique interne chez Baobab RDC consiste à faire de la gestion des risques, une affaire de tous les acteurs de l'institution. Elle vise à être globale et couvre l'ensemble des activités, processus et actifs de Baobab RDC.

Le dispositif de contrôle interne au sein de Baobab RDC s'appuie sur :

- La sensibilisation du personnel sur l'importance de son implication dans le dispositif du contrôle interne ;
- Les processus permanents de mises à jour du système de contrôle interne ;
- Des procédés internes et permanents d'évaluation de ce dispositif.

Afin de pouvoir veiller et optimiser l'efficacité du dispositif de contrôle interne, Baobab RDC dispose :

- <u>D'un contrôle périodique</u> : assuré par l'audit Interne
- <u>D'un contrôle permanent</u> : assuré par les unités opérationnelles, le contrôle permanent (mis en place en Décembre 2020), la conformité et les risques.

II.1 Description synthétique de l'organisation des différents niveaux de contrôle
Les principes d'organisation et les composantes du dispositif de contrôle interne de Baobab
RDC reposent sur un dispositif visant :

- La couverture exhaustive des activités et des risques ;
- La responsabilité de l'ensemble des acteurs ;
- Une définition claire des tâches et une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle ;
- Des normes et procédures, notamment opérationnelles et de traitement de l'information, formalisées et à jour ; e
- Un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents réalisés par les collaborateurs dédiés (dits de « 1^{er}» et « 2^è» niveau) et des contrôles périodiques (3^è niveau : Audit interne). Voir tableau ci-dessous :

A. Contrôle Permanent

Auto contrôle et Contrôle hiérarchique

L'autocontrôle et le contrôle hiérarchique sont assurés de manière permanente. Ils sont mis en place par le personnel dans le traitement quotidien des opérations. De ce fait, l'ensemble du personnel surveille le dispositif de contrôle interne au regard des objectifs qui leur ont été assignés.

Chaque responsable doit vérifier le travail exécuté par le personnel qui est sous sa responsabilité. Même si le responsable délègue des tâches ou des pouvoirs, il a l'obligation de mettre en place un contrôle a posteriori.

Contrôle permanent/Interne

Au 31/12/2023, la fonction contrôle permanent avait un effectif de 4 personnes. Sa mission est :

- D'Œuvrer à la fiabilité et à l'intégrité des informations financières et opérationnelles ;
- D'Œuvrer à l'efficacité et à l'efficience des opérations dans le respect des politiques ;
- De Garantir le respect des politiques et procédures opérationnelles de l'institution ;
- D'Appuyer à la mise en œuvre, à la sensibilisation, à l'institutionnalisation et à l'efficacité du contrôle interne au sein de l'institution ;
- Appuyer la Direction des Opérations dans l'animation du contrôle opérationnel, à assurer un partage d'expériences entre agences et exécuter des formations spécifiques liées à des thématiques du contrôle interne.

Des contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des services, unités et directions, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents; ils portent notamment sur le respect des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur dénouement correct.

Les points à contrôler sont définis à l'aide d'une démarche de type « cartographie des risques », exhaustivement recensés et régulièrement actualisés. Les contrôles réalisés sont prévus dans le Plan Annuel de Contrôle Interne (PACI).

Les résultats des contrôles sont formalisés par le biais de fiches de contrôle et font l'objet d'un reporting de synthèse périodique au niveau hiérarchique supérieur. Les responsables des fonctions de contrôle sont également destinataires des principaux reportings et il en est fait un compte rendu dans le rapport de comité de risque du Conseil d'administration. Les

anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices. Sur l'année 2023, 18 processus planifiés ont été contrôlés. Par ailleurs, les recommandations / actions correctrices issues de contrôles réalisés sont suivies via une plateforme mise en place.

Risques de crédit

La fonction gestion des risques a pour mission de :

- Identifier et Analyser l'ensemble des risques au travers des outils (évaluation des risques, et le plan d'urgence et de poursuite d'activités) qui va aboutir à une cartographie des risques,
- Suivre les indicateurs clés de risque et Alerter la direction générale sur la survenance possible de risques majeurs et ceux jugés inacceptables
- Proposer des plans d'actions afin de réduire et/ ou de changer le profil de ces risques en vue de permettre l'institution d'atteindre le résultat escompté.

Les activités de risques au cours de l'année 2023 ont été les suivantes :

- Révision des dossiers de crédits (1.756 dossiers revus en 2023)
- Analyse du portefeuille crédit au travers des outils de gestion des risques. Notamment la matrice de transition, le vintage, la segmentation. Ces analyses ont été sanctionnées par des rapports rédigés sur des bases régulières.
- Assurer l'évaluation des risques de crédit et la bonne application des politiques et procédures, réaliser le suivi des indicateurs clés de risque (Taux de PAR) pour l'ensemble du portefeuille crédit.
- Evaluation trimestrielle des risques
- Le renforcement des capacités des agents opérationnels par des formations et coachings en lien avec les lacunes observées

B. Contrôle périodique

Audit interne

Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées et conformément à un Plan d'Audit validé par le Comité d'Audit.

Les missions réalisées par le département d'Audit interne font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis et en fonction de leur niveau de priorité. A cet effet, une plateforme de suivi de recommandations a été mise en place depuis l'arrivée de Microcred / Baobab RDC.

La situation des recommandations formulées en 2023 est présentée comme suit :

Suivi des recommandations de l'audit interne

Le taux de clôture des recommandations formulées en 2023 est de 87%, soit 248 recommandations sur 265.

Effectif de l'équipe d'audit interne : Composé de 7 personnes dont le directeur.

Nombre et fréquence des missions : 21 missions planifiées (sur 24) et 9 contrôles inopinés ont été réalisés sur 2023.

La sélection des audits planifiés en 2023 a été effectuée sur la base d'une évaluation des risques sur les secteurs retenus dans l'univers d'audit de Baobab RDC (l'univers d'audit comprend l'ensemble des éléments de l'organisation susceptibles d'être audités). Les unités et processus révélant le niveau de risque le plus élevé ont été sélectionnés pour être audités en priorité.

Les audits réalisés ont revu les secteurs suivants : Opérations, Conformité, Ressources Humaines, Risques, Moyens généraux et IT.

II.1.2. Principe de gouvernance des risques

La gouvernance des risques est assurée au plus haut niveau par le Conseil d'administration. Cette gouvernance repose sur la forte implication de l'ensemble du personnel dans le processus de gestion des risques.

Le Conseil d'administration procède trimestriellement à une revue approfondie du dispositif de gestion, de prévention et d'évaluation des risques. Le Comité d'Audit joue un rôle fondamental dans le contrôle de l'information financière et la supervision du dispositif de contrôle interne afin de s'assurer de sa cohérence et de son efficacité.

Le Comité d'Audit tient le Conseil d'Administration informé des questions relatives au contrôle interne dans l'institution et peut suggérer au Conseil d'Administration de prendre toute décision jugée appropriée pour améliorer l'efficacité du dispositif de contrôle interne. Il assiste le Conseil d'Administration dans l'accomplissement de ses responsabilités de surveillance du processus de reporting financier et dans ses relations avec les auditeurs externes.

Il est important de signaler que, pour faire face aux risques pouvant menacer la mission principale de l'institution ainsi que sa viabilité à long terme, un plan de continuité des activités a été publié en Février 2020, et les mesures mises en place ont été suivies et mises à jour en 2023.

II.1.3 Principaux risques de l'institution

Les activités de Baobab RDC sont soumises à différents types de risques. Les principaux risques identifiés durant l'année 2023 ont été les suivants :

1. Risque Crédit

Le risque de crédit reste le principal risque auquel est exposée l'institution. Ce risque commence avec la possibilité qu'un emprunteur ne puisse rembourser son prêt à l'échéance convenue. Il inclut la possibilité que Baobab RDC puisse, en raison d'un ralentissement économique, d'une inflation ou d'autres causes de nature interne ou externe, voir la qualité de son portefeuille se détériorer.

Afin d'encadrer la gestion du risque de crédit, la Direction Générale a mis en place un dispositif de contrôle et de surveillance reposant sur une politique de crédit. Cette politique repose sur le principe que tout engagement comportant un risque de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et de son activité, la compréhension de la finalité de la transaction (objet du crédit) ainsi que des sources de recettes qui permettront le remboursement de la créance (capacité de remboursement du client). Elle définit le cadre harmonisé applicable à l'ensemble des activités d'analyse crédit ainsi que le périmètre d'actions des principaux acteurs concernés. Elle définit aussi les critères permettant d'identifier les clients ciblés par notre établissement, susceptibles de recevoir un crédit. Elle vise à énoncer un ensemble de règles d'analyse et de gestion qui doit être connue, et de principes qui doivent être partagés par les différents départements de l'établissement.

Par ailleurs, la direction générale s'assure que les règles énoncées dans la politique de crédit sont respectées par l'organisation et si nécessaire, revoit régulièrement les règles de la procédure de crédit pour éventuellement les adapter ou les modifier en fonction de l'évolution de l'organisation. De ce fait, la procédure de crédit a été mise à jour en 2021 et quelques circulaires ont été publiées.

2. Risques Opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes pouvant résulter de procédures internes inadéquates ou non appliquées, des personnes, des systèmes ou d'évènements externes. Pour faire face à ce risque, Baobab a mis en place les politiques et procédures encadrant chaque processus ainsi que les risques liés à ses opérations. Les procédures et circulaires publiées, ont été : Procédure de collecte manuelle des espèces, Procédure de gestion des espèces en agence et de trésorerie, Procédure de gestion des comptes épargnes, etc.

3. Risques de fraude

L'approche de gestion de Baobab RDC est une approche orientée vers la gestion des risques, notamment le risque de fraude. Par conséquent, la prévention de la fraude ainsi que sa gestion ont été la priorité de l'institution. Pour se prémunir contre le risque de fraude, Baobab RDC a mis en place une procédure de gestion de la fraude définissant les rôles, les responsabilités et le traitement des flux de travail liés à la gestion de la fraude afin de minimiser son impact. Les contrôles réalisés par l'audit et le contrôle permanent en 2023 ont relevé 25 cas de fraudes prouvées (internes et externes) et des mesures disciplinaires et judiciaires ont été engagées. Un dispositif global de lutte contre la fraude a été mis en place. La gestion de ce dispositif est assurée par le contrôle permanent.

4. Autres risques externes ou Structurels

A l'inverse des autres risques sur lesquels Baobab RDC peut exercer une influence directe, les risques externes eux sont totalement hors de contrôle. Ces risques proviennent des changements ou des menaces dans l'environnement de l'institution (changements politiques, économiques, technologiques, sociologiques, changements dans la concurrence, les produits, etc..). Ces risques peuvent exercer une influence négative sur les objectifs et les stratégies de l'institution. Pour atténuer ces risques, les dirigeants sont obligés de se tenir informés de l'évolution des indicateurs économiques et politiques du pays.

II.3. Plan de continuité d'activité

A. Introduction

Baobab RDC dispose d'un plan de continuité d'activité (PCA) décrivant la stratégie et l'ensemble des dispositions pouvant garantir la reprise et la continuité de ses activités à la suite d'un incident perturbant son fonctionnement normal.

L'année 2023 a été marquée par la relance des activités après la prise de précaution sur la crise sanitaire due au Covid 19, mais aussi par le fait que l'économie a été exposée aux impacts du conflit russo-ukrainien, notamment par la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires.

Durant l'année 2023, les conséquences de la crise sanitaire n'ont pas été ressenties sur nos clients. Par contre, le conflit russo-ukrainien a perturbé la fourniture des produits pétroliers et certains produits alimentaires, ce qui a conduit les clients évoluant dans ces secteurs à multiplier les circuits d'approvisionnement dans le but de maintenir la continuité de leurs business afin de continuer à honorer correctement leurs engagements.

B. Constitution de la cellule de crise

La cellule de crise est composée des membres du comité de direction.

Durant l'année 2023, la cellule de crise s'est réunie deux fois pour traiter 2 cas de crise connus cette année.

En effet, vers le dernier trimestre 2023, nous avons connu deux incidents opérationnels majeurs qui ont perturbés le déroulement normal de service à la clientèle dans 2 de nos sites : un incendie dans l'agence de l'UPN et une inondation dans l'agence de Kingasani dont les rapports de crise sont en annexe de ce document.

Pour ces deux incidents, la cellule de crise s'était réunie pour prendre des mesures afin d'assurer la continuité des activités.

C. Test d'évaluation de la continuité d'activités

Durant l'année 2023, les perturbations opérationnelles que l'institution a connues ont plus tourné autour de l'accès au système d'information de gestion. Cela est arrivé quelque fois lors de la fin du mois quand l'accès au système est beaucoup plus sollicité par un grand nombre d'agents opérationnels. Le test de continuité a donc été orienté vers l'accès au système d'information et dont les détails de résultat se trouvent dans l'annexe de ce rapport.

Comme conclusion, les tests ont été couronnés de succès dans le cadre de l'accord de niveau de service (SLA) concernant le délai de restauration de 4 heures en cas d'incident critique. La panne du système bancaire central a été rétablie en 28 minutes, celle du système comptable Sage en 13 minutes. Le basculement Internet lorsque la ligne primaire était en panne a été immédiatement rétabli en 1s. Le basculement Internet lorsque la ligne primaire était en panne a été immédiatement rétabli en 1s.

Cela prouve également la fiabilité du plan de reprise après sinistre et de sauvegarde des systèmes de production. Les pannes de réseau ont toutes pris 18 minutes.

Chapitre 4 : Rapport de conformité

Fonctions et principales activités durant l'année 2023

Fonction/Tâches essentielles

- Lutte Anti-Blanchiment et Financement du Terrorisme
- Veille réglementaire
- Suivi du risque de non-conformité
- Protection de la clientèle
- Révision et validation des procédures :
- Avis de conformité dans les décisions 'd'octroi de Crédit

Principales activités de 2023

A. Lutte Anti-Blanchiment/Financement du Terrorisme

• <u>Volet formation</u>: Quatre formations sur la lutte anti blanchiment ont été dispensées à 63 employés de baobab RDC.

Un test d'appréciation du niveau de compréhension du processus de lutte anti blanchiment au niveau du staff de BB RDC a été organisé via le partage d'un questionnaire électronique (test de connaissance).

Toutefois, des rappels sont faits et un suivi permanent est assuré afin de vérifier la pleine compréhension par les équipes opérationnelles des matières de conformité.

- <u>Volet entrée en relation</u> : Baobab possède deux outils qui lui permettent d'une part d'identifier les clients et d'autre part, de filtrer les entrées en relation avec les clients :
 - Formulaire d'identification des clients
 - Outil de filtrage des entrées en relation appelé REIS KYC (VNEURON).
- <u>Volet surveillance des transactions et obligations de déclarations</u> : En 2023, Baobab n'a pas rencontré de cas des clients ou transactions qui nécessitent une déclaration de soupçon auprès de la CENAREF.

B. Veille réglementaire

En 2023, plusieurs instructions ont fait objet de notre suivi et analyse notamment :

- 1. l'instruction n°007 Modification 1 (04 Juil 2023)
- 2. l'instruction n°007 Modification 3(0 Sept 2023)
- 3. l'instruction n°008 (04 Juil 2023)
- 4. l'instruction n°15 Modification 3 (01 Sept 2023)
- 5. l'instruction n°15 Bis Modification 4 (01 Sept 2023)
- 6. l'instruction n°17 (04 Juil 2023)
- 7. l'instruction n°18 Modification 3 (04 Juil 2023)
- 8. l'instruction n°19 Modification 2 (04 Juil 2023)
- 9. l'instruction n°21 Modification 1 (04 Juil 2023)
- 10. l'instruction n° 22 Modification 2 (04 Juil 2023)

- 11. l'instruction n° 41 Modification 1 (04 Juil 2023)
- 12. l'instruction n° 51 (16 Mai 2023)
- 13. l'instruction n° 52 (26 Juil 2023)
- 14. l'instruction n° 55 (07 Sept 2023)

C. Mise à jour/ création de procédures

Douze manuels et/ou procédures ont été publiés en 2023. Ces manuels et/ou procédures ont été complétés par 4 circulaires pour complément et amendements. Nous signalons que toutes ces procédures ont été approuvées par le conseil d'administration.

D. Comité de conformité

En 2023, neuf comités locaux et quatre comités spécialisés se sont tenus, et plusieurs recommandations ont été formulées sur les différents sujets apportés lors des réunions. Ces recommandations ont été toutes traitées et aucune recommandation des comités n'est ouverte.

Pour Baobab RDC SA

Kevin TSHIBASU ILUNGA

Directeur Général Adjoint

ANNEXES

TABLEAU VI : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

LIBELLÉ	Numéro de référence de la note explicative	VALEUR DE LA PERIODE CONCERNEE (PREMIER SEMESTRE OU FIN DE L'EXERCICE COMPTABLE)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-3)
Fonds Propres de base (1)	Instruction 002, titre II Art 8	28 160 828 987	16 171 741 890	6 833 752 655	5 360 334
Fonds Propres Complémentaires (2)	Instruction 002, titre II Art 9	5 340 751 318	2 736 148 166	918 508 435	923 117 838
Fonds Propres réglementaires (3) = (1)+(2)		33 501 580 305	18 907 890 056	7 752 261 090	6 283 452 252

Montant en millions de Francs Congolais

Note:

- Fonds propres de base = Capital réserves et primes+résultat positif provision pour reconstitution du capital+ réport positif-immobilisations incorporelles
- Fonds propres complémentaires = Provision pour risques, charges et pertes + plus values et provisions réglementées la provision pour reconstitution du capital social

TABLEAU VII : QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

LIBELLÉ	VALEUR DE LA PERIODE CONCERNEE (PREMIER SEMESTRE OU FIN DE L'EXERCICE COMPTABLE)	VALEUR DE LA PERIODE CONCERNEE	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-3)
crédits litigieux (≤ à 30 jours de retard) (1)	2 042 499 529	2 042 499 529	1 090 430 631	664 561 704	545 345 942
crédits litigieux (de 31 à 60 jours de retard) (2)	711 554 807	711 554 807	576 778 422	239 066 584	473 724 083
crédits litigieux (de 61 à 90 jours de retard) (3)	874 855 088	874 855 088	408 612 305	314 731 063	490 784 137
crédits litigieux (de 91 à 180 jours de retard) (4)	2 295 989 835	2 295 989 835	871 926 180	468 838 926	899 726 552
crédits litigieux (de plus de 180 jours de retard) (5)	2 145 026 440	2 145 026 440	1 532 876 392	1 369 955 641	642 852 569
Provisions pour crédits litigieux (6)	4 606 526 182	4 606 526 182	2 613 251 369	1 999 865 601	1 811 705 826
Crédits litigieux bruts (7) = $(1)+(2)+(3)+(4)+(5)$	8 069 925 698	8 069 925 698	4 480 623 930	3 057 153 918	3 052 433 283
Crédits litigieux nets (8) = $(1)+(2)+(3)+(4)+(5)$	8 069 925 698	8 069 925 698	4 480 623 930	3 057 153 918	3 052 433 283
Taux de Provisionnement des crédits litigieux (9) =					
(6)/(7) en %	57%	57%	58%	65%	59%
Total crédits nets (10)	102 927 976 174	102 927 976 174	61 456 691 916	38 874 392 183	25 445 805 26 2
Total crédits brut (11)	107 534 502 356	107 534 502 356	64 069 943 285	40 874 257 784	27 257 511 08 8
Fonds propres de base (12)	28 160 828 987	28 160 828 987	16 171 741 890	6 833 752 655	5 360 334 414
Part des crédits litigieux bruts/Total crédits bruts (13)					_
= (7)/(11) en %	8%	8%	7%	7%	11%
Part des crédits litigieux nets/Total crédits nets (14) =					
(8)/(10) en %	8%	8%	7%	8%	12%

Part des crédits litigieux nets/Fonds propres de base					
(15) = (8)/(12) en %	29%	29%	28%	45%	57%
Volume des crédits prorogés	0	0	0,00	0%	0
					27 257 511 08
Total crédits sortis du Bilan	107 534 502 356	107 534 502 356	64 069 943 285	40 874 257 784	8

Montant en millions de Francs Congolais

TABLEAU VIII: NORMES PRUDENTIELLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Ratios prudentiels	VALEUR DE LA PERIODE CONCERNEE (PREMIER SEMESTRE OU FIN DE L'EXERCICE COMPTABLE)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-3)	Normes
Ratio de Solvabilité	30,44%	30,07%	18,91%	22,55%	≥10%
Liquidité Immédiate	123,65%	155,51%	179,29%	98,00%	≥20%
Couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables	1,05%	101,73%	87,69%	124,50%	≥100%
Couverture des immobilisations	11,10%	14,42%	20,65%	21,83%	≤50%
Indicateurs de performance	VALEUR DE LA PERIODE CONCERNEE (PREMIER SEMESTRE OU FIN DE L'EXERCICE COMPTABLE)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT (N-3)	Normes
PAR 30	7,50%	6,99%	7,48%	11,20%	<5%
Ratio d'abandon des créances	1,71%	3,61%	7,49%	14,43%	<2%
Taux de capitalisation	22,60%	20,81%	16,45%	19,87%	>15%
Taux d'encours de crédit	82,31%	77,34%	89,29%	90,69%	>70%
Taux des Immobilisations	3,14%	3,62%	3,93%	5,12%	<10%
Taux d'encaisses oisives	17,04%	21,43%	9,99%	8,31%	<20%
Autosuffisance opérationnelle	125,29%	124,24%	107,68%	104,57%	>119,2%

Rendement sur actif	12%	7%	4%	3%	>3%
Rentabilité des fonds propres	53,75%	46,31%	25,28%	13,83%	>15%
Rendement du portefeuille	44,83%	31,80%	31,64%	42,07%	>15%
Coefficient d'exploitation	142%	116%	157%	188%	<60%
					Entre 13% et
Efficacité opérationnelle	69,21%	49,94%	65,26%	78,15%	21%

Montant en millions de Francs Congolais